

Compiègne, le 10 juillet 2023

DÉCISION N°2023-128-H

La directrice de l'université de technologie de Compiègne,

Vu l'arrêté de Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 18 novembre 2022, portant nomination de Madame Claire Rossi aux fonctions de directrice de l'UTC à compter du 8 décembre 2022,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu la décision n° 2023-111-J portant nomination de Monsieur Frédéric Lamarque en qualité de directeur à la recherche,

DÉCIDE

Article unique :

Monsieur Frédéric Lamarque, nommé directeur à la recherche de l'UTC à compter du 10 juillet 2023, est désigné en qualité de représentant de l'université de technologie de Compiègne au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la SATT LUTECH.

La directrice de l'UTC,

Claire Rossi



service des
affaires générales

✉ sag@utc.fr

☎ 03-44-23-73-76

original :

copies :

diffusion :

service des affaires générales

SATT LUTECH

direction à la recherche

intéressé

actes réglementaires